

FONTAINE et les communautés d'agglomération

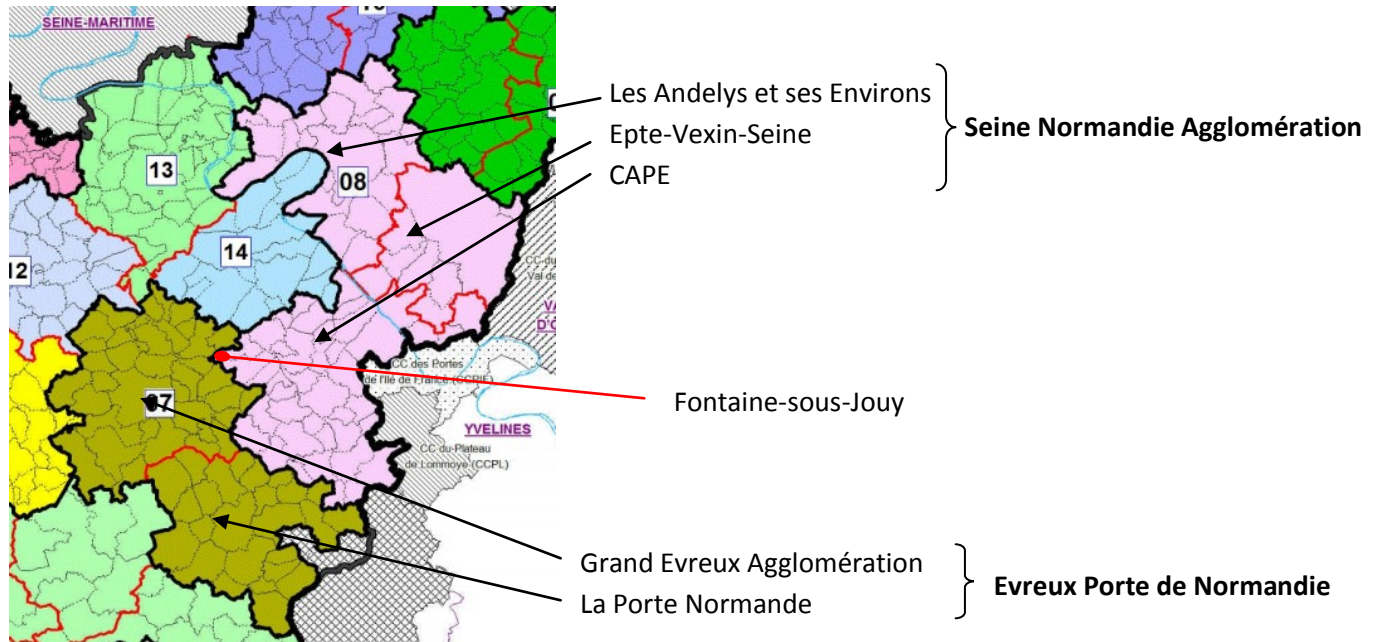
Chères Jovifontaines, chers Jovifontains,

Comme je vous l'avais annoncé dans le bulletin municipal de cet été, la mise en application de la loi NOTRe va conduire à une profonde recomposition des communautés de communes et d'agglomérations euroises d'ici le 1er janvier 2017.

Consulté par la préfecture, le Conseil Municipal avait exprimé le souhait que soient regroupées les communautés : CAPE (Vernon), CCEMS (Eure Madrie Seine dont Gaillon), CCAE (Les Andelys et ses environs), CCEVS (Epte Vexin Seine) et la CASE (Louviers), pour que soient mieux défendus les territoires de la vallée d'Eure et de la vallée de la Seine face aux grandes métropoles de Rouen et Mantes.

Nos remarques et propositions n'ont pas été retenues par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et le Préfet. Ces derniers ont préféré la création des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) suivants :

- **Seine Normandie Agglomération** (SNA) intégrant la CAPE, la CCAE (Les Andelys et ses environs) et la CCEVS (Ecos-Epte-Vexin);
- **Evreux Porte de Normandie** (EPN) regroupant le Grand Evreux Agglomération et la Communauté de Communes La Porte Normande (CCPN St André)



La position de Fontaine à la frontière entre ces deux Communautés d'Agglomération nous donne la possibilité de proposer notre adhésion à l'une ou à l'autre.

Lors de sa séance du 9 septembre, le conseil municipal a souhaité majoritairement adhérer à la future agglomération **Evreux Porte de Normandie**, et m'a chargé de poursuivre la procédure afin d'intégrer cette agglomération au plus tard le 1^{er} janvier 2018.

Coopération intercommunale et Fontaine sous Jouy, une histoire de plus de 20 ans :

En 1993 le conseil municipal décide de rejoindre la Communauté de Communes de Pacy sur Eure (CCPE) au 1^{er} janvier 1994 (tout en restant dans le canton d'Evreux Est). Cette collectivité, proche des habitants et des préoccupations des communes, nous donnait satisfaction.

En 2003, la CAPE est créée. Pacy s/Eure y est rattachée avec toutes les autres communes de la CCPE excepté Boncourt et Cierrey. Après information des habitants, le conseil municipal de Fontaine vote majoritairement pour un rattachement à la Communauté d Agglomération d Evreux (créée en 1999). Malgré ce vote, le préfet rattache Fontaine à la CAPE au sein de laquelle nous avons, avec le conseil municipal, défendu le maintien et le développement des services à destination des Jovifontains et des habitants de la vallée d'Eure, ce qui n'a pas été toujours facile.

Pourquoi changer de communauté d'agglomération ?

Evreux a toujours été un pôle d'attraction pour beaucoup de Jovifontains. C'est à Evreux que sont regroupées les principales administrations. La majorité de nos collégiens et lycéens est scolarisée à Evreux conformément à la carte scolaire définie par l'éducation nationale.

Nous avons voté contre le nouveau découpage des EPCI et souhaitons aujourd'hui intégrer le nouvel EPCI **Evreux Porte de Normandie**. Nous y rejoindrions des communes voisines comme : Saint Vigor, Gauciel, Huest, Fauville, Miserey et peut être Jouy sur Eure, avec qui nous avons toujours travaillé.

Si cette démarche aboutit, cela ne sera pas « un long fleuve tranquille », car nous aurons à faire notre place dans cette nouvelle agglomération où l'on peut espérer voir mieux considérer nos petites communes rurales.

S'il nous est accordé, ce changement de rattachement présentera des avantages et – rien n'étant tout rose – quelques inconvénients.

Parmi les points positifs, citons :

- la reprise de services supprimés par la CAPE :
 - o Gestion des déchets verts,
 - o Ramassage des encombrants,
 - o Transport à la demande (vers Evreux cette fois) par un service de taxibus
- la prise en charge de la voirie.

Parmi les points négatifs, citons :

- l'accès non prioritaire à la piscine et au stade de Pacy, notamment pour les scolaires,
- une fiscalité "agglo" légèrement supérieure que pourrait compenser une baisse de la fiscalité communale, l'entretien de la voirie étant assuré par l'agglo.

Le conseil municipal et moi-même vous tiendrons bien entendu informés de toutes les décisions qui interviendront dans ce dossier (flash info, réunion publique ...) et ferons le maximum pour agir au mieux de l'intérêt du village.

Le Maire
Jacques POUCHIN